

Charles Dewarrat

Directeur de la Croix-Rouge fribourgeoise

Au-delà de son rôle d'association caritative, la Croix-Rouge fribourgeoise assume deux mandats du Conseil d'Etat: les requérants d'asile et, jusqu'au 1er janvier 2005, les soins à domicile. La perte de ce secteur implique une importante réorganisation: 15 millions de frs de moins à gérer, 200 des 359 collaborateurs licenciés, une nouvelle structure pour l'administration. 2004 est une année de transition.



En janvier 2005, la Croix-Rouge fribourgeoise (CRf) devra arrêter toutes ses activités d'aide et de soins à domicile suite à la décision des communes – qui ont le pouvoir de décision en la matière – de reprendre le flambeau.

Qu'est-ce que cela va changer pour elle ? *« Les 200 collaborateurs travaillant dans le secteur des soins à domicile seront licenciés. Cela fait plus de la moitié des 359 personnes qui travaillent actuellement pour la CRf. Tout le monde est au courant, nous tenons des séances régulièrement. Trouver un emploi dans ce secteur d'activité n'est pas un problème d'autant plus que les nouvelles associations d'aide et de soins à domicile craignent déjà de ne pas trouver assez de monde. Par contre, il s'agit d'une perte pour mon institution : c'est une richesse incroyable de connaissances qui va s'en aller. »*

Par ailleurs, la structure de l'administration est aussi remise en cause. *« Je devrai restructurer les frais fixes : ordinateurs, infrastructures etc. Une diminution du personnel sera probablement aussi à l'ordre du jour. C'est une entreprise que l'on va couper en deux en quelque sorte. Mon travail aussi va changer...je devrai réorganiser mon planning en meublant le temps non négligeable que je passais à m'occuper des soins à domicile. Je n'aurai toutefois pas de problème pour m'occuper ! »*

Rassembler aide et soins : une nécessité

Actuellement, les services de soins à domicile (gestes médicaux effectués par des infirmières) sont assurés presque partout par la CRf, alors que l'aide (ménage, courses, toilette etc.) est dispensée le plus souvent par d'autres associations.

En mars 2003 l'OFAS (Office Fédéral des Assurances Sociales) a demandé que ces deux services soient assurés par une seule organisation sans quoi l'aide de la Confédération ne serait plus attribuée. Charles Dewarrat juge cette mesure excellente. *« Il s'agit d'un tout. Lors de la sortie de l'hôpital, l'infirmière qui s'occupera du traitement à domicile prend connaissance des soins prescrits par le médecin et doit évaluer le contexte, l'entourage matériel et social du malade : y a-t-il un conjoint, des enfants, des voisins etc, pour quels gestes quotidiens la personne aura-telle besoin d'aide ? Par ailleurs les pathologies prises en charge à domicile sont de plus en plus lourdes, complexes et variées. Il devient donc impératif que ces services marchent main dans la main. »*

Dès l'annonce de la décision de l'OFAS, le directeur s'est attelé à la préparation d'un projet de regroupement de l'aide et des soins sous l'égide de la CRf. Les communes, qui ont le pouvoir de décision en matière de soins et d'aide à domicile, ont jugé le projet trop centralisé et refusent cette solution. Elles ont opté pour la mise sur pied d'une structure au niveau régional. Chaque district aura son association. Une organisation faîtière au niveau cantonal, indépendante de la CRf, dont le pouvoir reste encore à déterminer sera établie.

Charles Dewarrat déplore la décision des communes. *« Il est faux de dire que nous voulions centraliser : il s'agissait d'un regroupement logique et intelligent » explique le directeur. « Seule la conduite globale de la qualité, la formation, le système informatique, la comptabilité étaient gérés depuis Fribourg. Cela permettait d'avoir une philosophie commune. La proximité était assurée par les centres de santé des régions qui existent dans notre structure depuis longtemps. »*

L'enjeu cette année sera de mettre en place la structure pour qu'elle soit opérationnelle au 1er janvier 2005.

30 ans de travail remarquable

Le mandat pour les soins à domicile du canton de Fribourg a officiellement été accordé à la CRf en 1979, mais c'est depuis les années 60 que l'institution s'investit dans la mise sur pied

et le bon fonctionnement de ce réseau. « *Je trouve que mes prédécesseurs ont fait un travail remarquable. Alors que les moyens financiers attribués à ce service sont très faibles dans le canton de Fribourg par rapport à d'autres cantons où l'aide est parfois 10 fois supérieure. Le réseau fonctionne au mieux et les usagers sont satisfaits* » explique le directeur.

40 millions à gérer

La Croix-Rouge fribourgeoise gère des activités budgétées à 40 millions de francs: 5 millions pour les activités caritatives, 20 millions (financés par la Confédération, via le canton) pour le mandat des requérants d'asile et 15 millions pour les soins à domicile (financés par la Confédération, le canton et à 30 % par les communes). Chacun de ces domaines fait l'objet d'une comptabilité séparée.

Avec ces deux mandats accordés par le Conseil d'Etat, la CRf est depuis 20 ans la plus grande organisation cantonale de la Croix-Rouge suisse au point de vue du nombre de collaborateurs et de fonds à gérer.

Prochaine cible: les enfants et les familles

La CRf est très active dans le domaine des activités caritatives. D'une part les mandats sont résiliables en tout temps selon le code civil. Et d'autre part Charles Dewarrat, directeur de la CRf estime qu'il s'agit d'un devoir fondamental de la Croix-Rouge.

Le plus souvent les populations de bénéficiaires sont proposées par la Croix-Rouge suisse. L'antenne locale propose des services qui ne soient pas déjà pris en charge par l'Etat. « *Pendant plusieurs années nous avons mis l'accent sur les personnes âgées. Un service de repas à domicile, de transports, des cours de yoga et bien d'autres actions ont été mises sur pied. Dorénavant, nous allons davantage développer nos actions en faveur des enfants et de leur famille* » remarque le directeur.

Actuellement par exemple, la CRf a lancé Chaperon Rouge, un service de garde d'enfants malades à domicile. Trente personnes ont été formées et sont déjà prêtes à intervenir pour aider ponctuellement les personnes qui travaillent dont l'enfant tombe malade. « *Il s'agit d'éviter des situations trop fréquentes où les parents doivent se porter malades eux-mêmes auprès de leur employeur, ou pire, qu'ils bourrent leur enfant de médicaments et l'envoient à l'école tout de même ou le laissent seul à la maison* » explique le directeur. Le service pourrait être prochainement étendu au cas où les parents eux-mêmes sont malades et inaptes à s'occuper de leurs enfants.

Enfants: cours pour apprendre à gérer la violence

Le programme de formation de gestion de la violence CHILI enseigne aux enfants comment détecter les problèmes dans leur comportement et leur manière d'être avec les autres et comment y faire face. Mis au point par la Croix-Rouge Suisse et déjà très connu en Suisse alémanique, il pourrait faire son apparition dans le canton dès cette année.

M. Dewarrat l'a présenté à Mme Chassot responsable du département de l'Instruction publique en septembre. Celle-ci attend un complément d'information ainsi que le projet final, adapté aux Romands pour se prononcer. Si le projet est accepté, il sera financé aux 2/3 par la Croix-Rouge suisse. Le tiers restant sera à la charge de la CRf.

Objectif no 1: le bénéfice social

Un des points essentiels pour la Croix-Rouge est la mise en réseau des personnes: aider des personnes à en aider d'autres. « *Il s'agit de proposer des formations, de mettre les personnes en contact, d'organiser un réseau d'entraide* » résume Charles Dewarrat. « *Par exemple nous avons mis en place un service de transport pour les personnes âgées, handicapées ou victimes d'un accident. Nos bénévoles effectuent plus de 120'000 km par année.* »

Toute action entreprise par la Croix-Rouge doit apporter une plus-value humanitaire ou sociale à un coût limité.

« *Par exemple, raconte Charles Dewarrat, pour notre nouveau service de garde d'enfants malades à domicile, les utilisateurs paient une participation selon leur revenu. Malgré le soutien de la Loterie romande, nous sommes en déficit. Je dois trouver rapidement un équilibre avec d'autres prestations. Par exemple la location des lits électriques pour lesquels nous pouvons faire payer le prix fort puisque cette prestation est remboursée par l'assurance.* »



Les Fribourgeois font peu de dons

« Nous avons beaucoup de services comme les cours grand public, la puériculture etc. qui sont déficitaires et pour lesquels nous devons nous battre pour trouver un financement » explique le directeur. « Les dons ne représentent que 3% du budget de l'institution. C'est très peu comparativement aux autres associations cantonales. »

Charles Dewarrat et ses collègues de l'administration de la CRf tentent de trouver la solution pour avoir plus de donateurs. « Nous faisons un rapport d'activités par exemple que nous envoyons à toutes les personnes qui nous font des dons. Mon but dans ce domaine est que les gens ne donnent pas juste pour faire une bonne action comme lorsqu'ils vont à l'église, mais qu'ils sachent à quoi va servir leur argent.. Celles qui donnent plus de 500 francs peuvent même cocher à quelle cause elles souhaitent attribuer leur contribution. »

Rebondir : la santé scolaire

La CRf est prête à rebondir après la perte du secteur des soins à domicile. Actuellement elle envisage d'obtenir un mandat dans le domaine de la santé scolaire d'ici 2 à 3 ans. « Le médecin cantonal est déjà conscient de ce problème. La malnutrition devient actuellement un phénomène de santé publique » note M. Dewarrat.

Propos recueillis par Cécilia Gasco et Jean-Marc Angéloz

16.01.04